

Direction Générale du Secrétariat Général

# Compte rendu

### Conseil municipal du 30 juin 2017

- 1 Conseil municipal Procès-verbai de la séance du 31 mars 2017 Approbation (à l'unanimité).
- 2 Conseil municipal Décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales Compte rendu

Le Conseil délibère et,

- prend acte des décisions, des marchés passés après procédure adaptée, des marchés relatifs aux fournitures et prestations récurrentes, ainsi que des avenants aux marchés mentionnés dans les tableaux ci-après,
- 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- 3 Commissions municipales Etablissements d'enseignement Organismes divers Désignations

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- 1. modifie, selon le tableau joint, la composition des commissions municipales,
- 2. désigne les représentants de la Ville suivants :
  - M. Patrice BOUTIN, au sein de l'école primaire Alphonse Braud (conseil d'école),
  - Mme Mahaut BERTU, au sein de l'école primaire Saint-Martin Immaculée (OGEC),
  - M. Patrice BOUTIN, au sein du lycée Louis-Antoine de Bougainville (Conseil d'administration),
  - Mme Mahaut BERTU, au sein du collège Aristide Briand (Conseil d'administration titulaire),
  - M. Patrice BOUTIN, au sein du collège Noë Lambert (Conseil d'administration),
  - M. Gildas SALAÜN, au sein du Conseil universitaire des relations internationales,
  - M. Gildas SALAÜN, au sein de la Maison de l'Europe (Conseil d'administration-suppléant)
  - M. Gildas SALAÜN, au sein du groupement des « Villes pour la Vie-Villes contre la peine de mort,
  - M. Robin SALECROIX, représentant de l'Université permanente (Conseil d'orientation),
- 3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- 4 Compte de Gestion du Receveur des Finances de la Ville de Nantes pour l'exercice 2016 Budgets Ville et Fossoyage Approbation

- arrête lesdits Comptes de Gestion du Comptable pour l'exercice 2016 et ne formule aucune observation ou réserve à leurs sujets tels qu'ils apparaissent ci-dessus,
- 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- 5 Compte Administratif 2016 Budget principal Ville Budget annexe Fossoyage Rapport D.S.U. 2016 Approbation
  - Le Conseil délibère et,
- 1. procède à l'arrêté des comptes 2016 des différents budgets de la Ville au vu des documents et explications présentés et après avoir pris connaissance des comptes de gestion dressés par le Trésorier Principal Municipal,
- 2. arrête les comptes de l'exercice 2016 des Budgets Ville et Fossoyage tels qu'indiqués ci-dessus,
- 3. prend connaissance de l'état récapitulatif des restes à réaliser au 31 décembre 2016,
- 4. prend connaissance du rapport retraçant les actions de Développement Social Urbain en 2016,
- 5. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(14 abstentions).

6 - Quartier Malakoff Saint-Donatien – Construction d'un groupe scolaire associé à un accueil de loisirs, dans la ZAC Meillinet Programme – Lancement du concours de maîtrise d'oeuvre – Approbation

Le Conseil délibère et,

- 1 approuve le programme de l'opération de construction d'une nouvelle école et d'un accueil de loisirs sans hébergement, quartier Malakoff Saint-Donatien sur la commune de Nantes,
- 2 fixe l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération à 15 000 000 € TTC, dont 11 200 000 € TTC affectés aux travaux,
- 3 autorise le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour l'opération de construction d'une nouvelle école et d'un accueil de loisirs sans hébergement, quartier Malakoff Saint-Donatien à Nantes, qui donnera lieu à une indemnisation maximale de chaque candidat à hauteur de 48 000 € HT, soit 57 600 € TTC,
- 4 décide de constituer un jury spécifique chargé de désigner les équipes de maîtrise d'œuvre et d'émettre un avis sur les projets émis,
- 5 élit les membres suivants du Conseil municipal pour siéger dans cette instance :

5 membres titulaires :

- M. Alain ROBERT
- M. David MARTINEAU
- Mme Elisabeth LEFRANC
- Mme Ghislaine RODRIGUEZ
- M. Benoit STEKR-RIDEL

5 membres suppléants :

- Mme Aïcha BASSAL
- Mme Mahaut BERTU
- M. Thomas QUERO
- M. Robin SALECROIX
- Mme Laurence GARNIER
- 6 autorise Mme le Maire, à solliciter des participations financières auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de la Caisse d'Allocations Familiales et d'éventuels autres partenaires potentiels de la Ville,
- 7 autorise Mme le Maire, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, y compris permis de construire et autres autorisations d'urbanisme.

(14 abstentions).

7 - Quartier Nantes Erdre – Construction d'un groupe scolaire associé à un accueil de loisirs, dans la ZAC du Champ de Manoeuvre – Programme – Lancement du concours de maîtrise d'oeuvre – Approbation

- 1 approuve le programme de l'opération de construction d'une nouvelle école et d'un accueil de loisirs sans hébergement, quartier St Joseph de Porterie sur la commune de Nantes,
- 2 fixe l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération à 15 000 000 € TTC, dont 11 200 000 € TTC affectés aux travaux,
- 3 autorise le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour l'opération de construction d'une nouvelle école et d'un accueil de loisirs sans hébergement, quartier Nantes Erdre à Nantes, qui donnera lieu à une indemnisation maximale de chaque candidat à hauteur de 48 000 € HT, soit 57 600 € TTC,
- 4 décide de constituer un jury spécifique chargé de désigner les équipes de maîtrise d'œuvre et d'émettre un avis sur les projets émis.
- 5 élit les membres suivants du Conseil municipal pour siéger dans cette instance :

5 membres titulaires :

- M. Alain ROBERT
- Mme Catherine PIAU
- Mme Elisabeth LEFRANC
- M. Robin SALECROIX
- Mme Patricia RIO

5 membres suppléants :

- Mme Aïcha BASSAL
- Mme Mahaut BERTU
- M. Thomas QUERO
- Mme Catherine BASSANI-PILLOT
- M. Bernard ROUSSELY
- 6 autorise Mme le Maire, à solliciter des participations financières auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de la Caisse d'Allocations Familiales et d'éventuels autres partenaires potentiels de la Ville,
- 7 autorise Mme le Maire, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, y compris permis de construire et autres autorisations d'urbanisme.
- 8 Subventions au titre des actions éducatives et des actions temps libre Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- 1. approuve le versement des subventions proposées pour un montant total de 231 523 €,
- approuve la participation de la Ville de Nantes au projet européen « Stay Tuned » et la prise en charge aux frais réels des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des agents de la Ville et des personnes extérieures à la Collectivité participant ainsi que toutes les autres dépenses liées au projet,
- 3. autorise Mme le Maire à solliciter des participations financières auprès de tous partenaires de ce projet européen,
- 4. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(1 non participation au vote).

9 - Politique publique petite enfance - Multi-accueils municipaux - Programme Parler Bambin - Convention de partenariat avec l'Université de Nantes - Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- 1. approuve la convention entre l'Université de Nantes et la ville de Nantes relative à l'utilisation des données de l'évaluation du dispositif « Parler Bambin » réalisée par le CREN,
- 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- 10 Politique publique petite enfance Crèches associatives Conventions et avenants Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- 1. approuve les avenants aux conventions de fonctionnement (cf. annexe 1 et 2) avec les associations Mickey & Minnie et L'ile aux enfants, la convention de fonctionnement (cf. annexe 3) avec la mutuelle Harmonie, l'avenant à la convention avec Habitat & Humanisme (cf. annexe 4) ainsi que la convention d'aide à l'investissement (cf. annexe 5) avec l'association Les Petits Pieds,
- 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- 11 Politique publique petite enfance Multi-accueils municipaux Mise en place à titre expérimental d'un réseau social dédié – Approbation

- approuve la mise en place, à titre expérimental, d'un réseau social mettant en relation les familles avec deux multi-accueils municipaux, Sully et Nouvelle Vague, ainsi que l'engagement contractuel de la ville auprès de la société Kidizz, pour une durée d'une année,
- 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 12 - Politique publique « familles et parentalité » - Troisième répartition de subventions - Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- 1. approuve le versement des subventions proposées au titre de la politique publique « familles et parentalité », pour un montant total de 66 925 €,
- 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 13 - Vie associative - Troisième répartition de subventions - Conventions - Avenant - Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- approuve le versement des subventions en faveur des associations, selon la répartition proposée pour un montant de 151 464 €
   (annexe 1),
- 2. approuve les termes des conventions et avenant avec les associations suivantes :
- Association Ping (annexe 2),
- Association ACMNN Culturelle Musulmane Nantes Nord (annexe 3),
- Association Pick Up Production (annexe 4).
- 3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## 14 - Activités éducatives, sociales et culturelles - Avenant n° 1 à la convention entre la Ville de Nantes et l'Accoord - Création d'un 19<sup>ème</sup> projet social - Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité.

- 1. approuve l'attribution à l'Accoord de la mise en œuvre d'un Projet social pour les habitants du Centre Ville dans les conditions décrites ci-dessus,
- 2. approuve les termes de l'avenant n°1 à la convention sur les activités éducatives, sociales et culturelles avec l'Accoord,
- autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(8 non participations au vote).

#### 15 - Associations Adolescence et Jeunesse - Troisième répartition de subventions - Avenants - Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- approuve le versement de subventions en faveur d'associations, selon la répartition proposée pour un montant global de 40 019 €,
- 2. approuve les termes des avenants avec les associations :
  - Entreprises dans la Cité,
  - Les 2 Rives,
  - · Des Idées Plein la Prod.
- 3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 16 - Associations Vie Etudiante - Troisième répartition de subventions - Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- 1. approuve le versement de subventions en faveur des associations selon la répartition proposée, pour un montant total de 7 160 €,
- autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 17 - Sports - Troisième répartition de subventions - Conventions et avenants - Approbation

- 1. approuve le versement des subventions en faveur de divers organismes selon la répartition présentée en annexe 1, soit 92 000 € pour l'investissement et 927 545 € pour le fonctionnement,
- approuve les conventions et avenants ci-joints avec les organismes suivants :

- ASSOCIATION PROMOTION COURSE CROISIERE; - SPORT NAUTIQUE DE L'OUEST ; - CENTRE DE VOILE AMITIE NATURE ; - CENTRE MARITIME DE NANTES : - CERCLE DE L'AVIRON DE NANTES ; - CLUB LEO LAGRANGE AVIRON NANTES; - UNIVERSITE NANTES AVIRON; - NANTES ATLANTIQUE CANOE KAYAK; - L'ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T.; - FETE LE MUR ; - HANDBALL CLUB NANTAIS; - CSC LA LAETITIA; - RACING ATHLETIC CLUB CHEMINOTS ; - ASC SAINT-MEDARD DE DOULON ; - JEUNESSE SPORTIVE CULTURELLE DE BELLEVUE ; - ESPERANCE SAINT-YVES; - NANTES BELLEVUE BOXE; - HOCKEY CLUB DE NANTES ; - NANTES ATLANTIQUE HOCKEY GLACE; - NANTES ATLANTIQUE RINK HOCKEY; - LA NANTAISE; - ASSOCIATION SPORTIVE LA SIMILIENNE : - L'HERMINE DE NANTES ATLANTIQUE AMATEUR ; - NANTES NATATION; - ASC BONNE GARDE; - TENNIS DE TABLE CLUB NANTES ATLANTIQUE; - UNION CYCLISTE NANTES ATLANTIQUE; - RACING CLUB NANTAIS; - LE STADE NANTAIS RUGBY; SNUC TENNIS ; - LEO LAGRANGE NATATION NANTES: - NEC ESCRIME; - WEST FUTSAL; - DOJO NANTAIS;
- 3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(1 non participation au vote).

18 - Politique publique Migration Intégration Diversités – Rapport du Conseil Nantais pour la Citoyenneté des Étrangers 2015–2016 – Présentation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- 1. prend acte, par un vote de l'assemblée, du rapport du Conseil Nantais pour la Citoyenneté des Étrangers 2015-2016 joint à la présente délibération.
- 19 Associations oeuvrant dans le domaine de la santé Troisième répartition de subventions Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- 1. approuve le versement des subventions aux associations œuvrant dans le domaine de la santé, pour un montant global de 5 500 €, soit 3 500 € pour Accompagnement Santé et Soin et 2 000 € pour Alter soin pour tous 44.
- 2. approuve les termes de la convention à conclure avec l'association Avenir Santé,
- 3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- 20 Prévention de la délinquance Actions financées par la Ville Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- 1. approuve le versement de subventions aux associations présentées ci-dessus, pour un montant total de 16 000 €,
- 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- 21 Bureaux des Projets Fonds de soutien à l'initiative citoyenne Subventions Approbation

- 1. approuve le versement des subventions en faveur des projets, selon la répartition proposée pour un montant de 20 975 €,
- 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

22 - Personnes Agées - Convention d'objectifs entre la Ville de Nantes et ADOMA, Aiguillon Construction et Vilogia relative à l'adaptation des logements des personnes âgées - logements bleus - Approbation

Le Conseil délibère et. à l'unanimité.

- approuve les conventions d'objectifs « adaptation des logements aux besoins des personnes âgées logements bleus », avec Adoma, Aiguillon Construction et Vilogia,
- 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- 23 Actions de solidarité internationale Soutien aux projets Soutien aux Villes partenaires Subventions Bourses CLAP Echanges Solidaires Internationaux Approbation

Le Conseil délibère et. à l'unanimité.

- 1. approuve le versement des subventions dans le cadre des appels à projets en faveur des associations nantaises au titre de la solidarité internationale, pour un montant de 43 800 € en fonctionnement et 2 400 € en investissement (annexe 1),
- 2. approuve les termes de la convention à conclure avec l'association les 3 Continents (annexe 1 bis),
- 3. approuve le versement de subventions exceptionnelles à des associations menant des projets en lien avec nos villes partenaires, pour un montant de 10 000 € (annexe 1),
- approuve les propositions du jury des CLAP-Echanges solidaires internationaux du 5 mai 2017 et le versement des aides correspondantes sous forme de bourses pour un montant total de 10 000 € (annexe 2),
- 5. approuve les termes de l'avenant à conclure à la convention 2016-2018 avec l'association Maison des Citoyens du Monde et le versement à cette association d'une subvention complémentaire en 2017 de 2 000 € (annexe 3).
- 6. approuve les termes de la convention à conclure avec l'association Motiv'action Développement et le versement à cette association d'une subvention de 8 000 € (annexe 4),
- 7. approuve les termes de la convention 2017 à conclure avec la Ville de Dschang et le versement à cette ville d'une subvention de 40 000 € (annexe 5),
- 8. approuve les termes de la convention 2017 à conclure avec l'AMAGA et le versement à cette association d'une subvention de 24 000 € (annexe 6),
- 9. approuve les termes de la convention 2017 à conclure avec la commune urbaine d'Agadir (annexe 7),
- 10. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(3 non participations au vote).

### 24 - Echanges Internationaux - Soutien aux projets - Subventions - Espace Cosmopolis - Adhésion - Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- approuve le versement de subventions en faveur des établissements scolaires et des associations se proposant de développer des actions à caractère européen et international, pour un montant de 21 895 €, conformément au tableau joint en annexe 1,
- 2. approuve les conventions à conclure avec la ville de Sarrebruck (annexe 2), l'AFCCRE (annexe 2 bis), et le CCFA (cf annexe 2 ter),
- 3. approuve l'adhésion de la Ville à l'association «Science Animation» pour un montant de 100 €.
- 4. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 25 - Développement culturel - Troisième répartition de subventions - Conventions et avenants - Approbation

Le Conseil délibère et,

1. approuve les termes des conventions et avenants avec les organismes suivants :

PETITS ET GRANDS	50 000 €
CITE MONDE	180 000 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL	4 000 €
NOSIG	1 500 €
SKENE	8 000 €
CREA	42 000 €
IRIS PICTURES	14 000 €
LA FOURMI-E	15 000 €
PICK UP PRODUCTION	12 000 €
THEATRE NUIT	15 000 €
ENTRE-DEUX	15 000 €
TWO POINTS	14 000 €

et autorise le versement des subventions et participations financières proposées,

- 2. approuve le versement de subventions pour un montant global de 29 338 € selon le détail figurant en annexe 13,
- autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
  (6 abstentions).

## 26 - Structures culturelles conventionnées - Troisième répartition de subventions - Convention - Avenants - Approbation Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- 1. approuve la convention avec le Centre Chorégraphique National de Nantes ainsi que le versement de la subventions proposée à hauteur de 50 000 € :
- 2. approuve une convention qui fixe et précise la nature du partenariat avec le Centre Chorégraphique National de Nantes (annexe 2),
- 3. autorise l'ajustement de la subvention annuelle de fonctionnement au bénéfice de l'Association Culturelle de l'Eté à hauteur de 843 000 € au titre de l'année 2017,
- 4. autorise la signature de la convention avec le Voyage à Nantes et Madame Gaëlle Le Guillou, destinée à régler les conditions de réalisation d'une œuvre artistique et mémorielle sur un ossuaire du Cimetière de la Bouteillerie (annexe 3),
- 5. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(9 non participations au vote).

## 27 - Culture - Équipements en régie, établissements publics et structures conventionnées - Conventions - Dispositions diverses - Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- 1. approuve la convention d'acquisition d'une œuvre de Geneviève ASSE et autorise la sollicitation d'une subvention auprès du Fonds Régional d'Acquisition des Musées de France (FRAM) (Annexe 1),
- 2. approuve la convention d'acquisition d'un fragment de météorite lunaire auprès de la société LABENNE Météorites (Annexe 2),
- autorise la signature de la convention définissant les modalités de partenariat entre la Ville de Nantes (Conservatoire) et l'association Les Eaux vives (Annexe 3),
- 4. approuve les dispositions tarifaires du Conservatoire à compter de la rentrée scolaire de septembre 2017 telles que présentées ci-dessus et détaillées en annexes (Annexes 4 et 5),
- désigne, en tant que membre du conseil d'administration de l'EPCC Le Grand T, Théâtre de Loire-Atlantique, les personnalités qualifiées suivantes :
  - Patrick BONNET,
  - Patricia LEMARCHAND.
  - Catherine LE MOULLEC.
- 6. approuve la modification des tarifs de location des salles Paul Fort, Pannonica, Vasse et Studio Théâtre ainsi que du Labo 188 selon le barème joint (Annexe 6),
- 7. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## 28 - Culture - Coopération culturelle - Convention avec l'Observatoire des Politiques Culturelles, l'État et le Département - Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- 1. approuve la convention entre la Ville de Nantes, l'Observatoire des Politiques Culturelles, l'État et le Département (annexe),
- 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 29 - Politique de la Lecture publique et du livre - Troisième répartition de subventions - Conventions - Approbation

- 1. approuve la gratuité, à compter du 1er septembre 2017, de toutes les animations proposées dans le réseau de la Bibliothèque municipale,
- 2. approuve le versement d'une subvention à l'association culturelle « Nature Nomade » pour un montant global de 500 €,
- 3. approuve les termes de la convention avec l'association ALIS (annexe 1),
- 4. approuve les termes de la convention avec la Ligue de l'Enseignement des Pays de la Loire (annexe 2),
- 5. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 30 - Convention d'objectifs pluriannuelle et multipartite avec l'association Songo - Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- approuve la convention multipartite définissant les modalités de partenariat entre l'État, le Département de Loire Atlantique, la Ville de Nantes, Nantes Métropole et l'association Songo,
- 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- 31 Convention d'objectifs pluriannuelle et multipartite avec l'association Rencontres du Cinéma Espagnol Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- 1. approuve la convention multipartite définissant les modalités de partenariat entre le Département de Loire-Atlantique, la Ville de Nantes et l'association Rencontres du Cinéma Espagnol,
- 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- 32 Convention d'objectifs pluriannuelle et multipartite avec l'association Les 3 Continents Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- 1. approuve la convention multipartite définissant les modalités de partenariat entre le Département de Loire Atlantique, la Ville de Nantes et l'association Les 3 Continents.
- 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération. (2 non participations au vote).
- 33 Culture Fonds de dotation à vocation culturelle pour la Ville de Nantes et Nantes Métropole Convention-cadre permettant les reversements des fonds à la Ville de Nantes et à Nantes Métropole Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- 1. approuve la convention-cadre régissant les relations entre le Fonds de dotation à vocation culturelle, la Ville de Nantes et Nantes Métropole,
- 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(5 non participations au vote).

34 - Politique publique du patrimoine - Subventions - Conventions et avenants - Soutien de la Ville à la préservation et à l'amélioration du patrimoine urbain - Dispositions diverses - Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- 1. approuve l'attribution des subventions d'aide à la restauration de bateaux et d'avion classés monuments historiques, ou labellisés d'intérêt patrimonial pour un montant total de 29 664 €,
- 2. approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 700 € à la Maison des Hommes et des Techniques, et les termes de l'avenant correspondant,
- 3. approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'association Pro Arte Graphica Musée de l'Imprimerie et les termes de l'avenant correspondant,
- approuve l'attribution des subventions d'aide à la médiation aux associations Afrique Loire, Hetsika, Makaya pour un montant global de 4 367 €.
- 5. approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 10 000 € à l'association les Anneaux de la Mémoire,
- 6. approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'association Mémoire de l'Outre Mer et les termes de l'avenant correspondant,
- 7. approuve les termes de la convention centre ancien protégé à conclure avec la Région des Pays de la Loire,
- approuve l'attribution des subventions de ravalement aux copropriétés et propriétaires, dans le cadre de l'action générale de la Ville en faveur de la préservation et de l'amélioration du patrimoine architectural du centre ancien, pour un montant total de 87 863,52 € selon la répartition proposée,
- 9. approuve l'acquisition d'un anneau de traite en ivoire pour le musée d'Histoire de Nantes, Château des ducs de Bretagne, pour un montant de 2 500 €, et la convention correspondante.
- 10. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(1 non participation au vote).

#### 35 - Dénomination de voies publiques - Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- 1. approuve les dénominations de :
  - « allée Assia Djebar » pour la voie piétonne reliant le boulevard Léon Bureau à la rue Sourdéac,
  - « rue Maryse Guerlais » pour la voie reliant la rue de la Mitrie à la rue d'Alonville.
  - « rue Simone Iff » pour la voie reliant la rue d'Allonville à la rue Maryse Guerlais,
- 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 36 - Transactions immobilières diverses - Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- approuve le principe des transactions immobilières décrites ci-dessus et autorise la signature des actes qui s'y rapportent, ainsi que le retrait du point énoncé ci-dessus de la délibération n° 33 du 7 décembre 2012 et la modification de la délibération n° 36 du 9 décembre 2016,
- 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 37 - Personnel municipal - Adaptation du tableau des effectifs - Dispositions diverses - Approbation

Le Conseil délibère et.

- 1. approuve l'adaptation du tableau des effectifs (annexe 1),
- 2. décide, conformément aux conditions citées ci-dessus, de créer une indemnité de travail de dimanche et de jours fériés et une indemnité pour travail régulier de dimanche réservée aux adjoints du patrimoine (annexe 2),
- ·3.décide d'appliquer au 1<sup>er</sup> juillet 2017, de nouveaux montants du régime indemnitaire de grade des agents de police municipale,
- décide d'adopter les nouveaux dispositifs internes de déroulement de carrière et d'adapter en conséquence les ratios promus/promouvables, comme définis en annexe 3,
- 5. autorise l'accueil par la collectivité de jeunes de moins de 18 ans en situation de formation professionnelle pour effectuer des travaux dits « réglementés » selon les conditions décrites dans la présente délibération et en annexe 4,
- 6. décide que, sous réserve de la limitation en matière de cumul d'indemnités, les indemnités de fonction attribuées au Maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux sont à présent fixées selon le barème indiqué à l'annexe 5 de la présente délibération,
- 7. précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget,
- autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
  (14 abstentions).

### 38 - Dispositions relatives aux marchés publics : Fonctionnement et Travaux - Approbation

- 1. autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la maintenance des matériels de cuisine professionnels pour le groupement de commande composé de la Ville de Nantes, du CCAS et de Nantes Métropole,
- 2. autorise le lancement d'une procédure adaptée pour les travaux relatifs de mise en sécurité et d'accessibilité des locaux associatifs situés 3 rue Bitche,
- 3. autorise le lancement d'une procédure adaptée pour l'amélioration des sanitaires présents sur le terrain familial locatif du Moulin des Marais.
- 4. autorise le lancement d'une procédure adaptée relative aux travaux d'équipement des cimetières nantais et métropolitains en caveaux,
- 5. autorise le lancement du 4<sup>ème</sup> marché subséquent concernant l'accueil et animation périscolaires,
- 6. autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la fournitures de denrées et plats cuisinés pour la cuisine centrale de la Ville,
- 7. autorise la signature des accords cadre de travaux de menuiserie, de maçonnerie, de serrurerie, et d'entretien d'espaces naturels réservés aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE),
- 8. autorise la signature d'un protocole transactionnel avec la société Eiffage Energie dans le cadre de l'exécution des travaux relatifs à la construction de la base nautique de la Jonelière pour un montant à la charge de la Ville de 7 648.40 €TTC.
- 9. autorise Mme le Maire à signer l'avenant n° 33 à la convention constitutive du groupement de commandes entre la Ville de Nantes, le CCAS de la Ville de Nantes, Nantes Métropole et l'E.S.B.A.N.M.,
- 10. autorise Mme le Maire à traiter, le cas échéant, soit par procédure formalisée, soit par marché négocié (article 30 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics) en cas d'offres jugées inappropriées ou inacceptables,

- 1.
- 11. autorise Mme le Maire à signer, au nom de la Ville, les marchés à conclure avec les prestataires dont les propositions seront ou ont été jugées économiquement les plus avantageuses par la Commission d'Appel d'Offres ou après avis de celle-ci,
- 12. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## 39 - Rapport des délégataires de service public 2016 - Information

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- prend acte, par un vote de l'assemblée, des rapports annuels d'activité, qui lui ont été transmis, au titre de l'année 2016, en application de l'article 52 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016, par les concessionnaires suivants :
  - l'ACCOORD, délégataire du service public de la gestion des accueils de loisirs et séjours de vacances,
  - la Société Nantaise de Fourrière Automobile, délégataire du service public de la gestion de la fourrière automobile,
  - Nantes métropole Gestion Equipements, délégataire du service public d'exploitation du Centre de Loisirs du Petit-Port.

## 40 - Sociétés Anonymes d'Economie Mixte, Sociétés Publiques Locales – Rapports 2016 des administrateurs désignés par la Ville – Approbation

#### Le Conseil délibère et,

- 1. prend acte, par un vote de l'assemblée, de l'information donnée sur la situation financière, pour les exercices mentionnés, des organismes suivants :
  - S.E.M La Folle Journée.
  - S.P.L Nantes Métropole Aménagement,
  - S.P.L Cité des Congrès,
  - S.P.L Le Voyage à Nantes,
  - S.E.M Nantes-métropole Gestion Equipements (NGE),
  - S.P.L Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (SAMOA),
  - S.E.M Loire Atlantique Développement SELA,
- 2. approuve les rapports des administrateurs désignés par la Ville dans les organismes suivants en application des articles L.1524-5, L.1531-1 et L.1541 du Code Général des Collectivités Territoriales :
  - S.E.M La Folle Journée,
  - S.P.L Nantes Métropole Aménagement,
  - S.P.L Cité des Congrès,
  - S.P.L Le Voyage à Nantes,
  - S.E.M Nantes-métropole Gestion Equipements (N.G.E.),
  - S.P.L Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (SAMOA),
  - S.E.M Loire Atlantique Développement SELA,
- donne quitus entier et sans réserve aux représentants de la Ville au sein des différents conseils d'administration des structures susvisées pour leur gestion au cours de l'exercice 2016,
- 4. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération. (14 abstentions).

### 41 - Caisse de Crédit Municipal de Nantes - Rapport d'activité 2016 - Information

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- prend acte, par un vote de l'assemblée, du rapport sur l'activité et la situation financière de la caisse du Crédit Municipal de Nantes pour l'année 2016, qui lui a été présenté conformément au code monétaire et financier.
- 42 Rapport 2016 du cocontractant de contrats de partenariat Information

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- prend acte, par un vote de l'assemblée, à l'issue du débat prévu par l'article 88 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, du rapport d'activité transmis par la SAS Omnium de Constructions Développements Locations (OCDL), titulaire du contrat de partenariat pour le gymnase Malakoff III.
- 43 Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) Rapport d'activité 2016 Information

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

 prend acte, par un vote de l'assemblée, du rapport d'activité de la CCSPL pour l'année 2016, qui lui a été présenté par le président de la commission en application de l'article L1413-1 du CGCT. 44 - Opérations concédées à Nantes Métropole Aménagement - Comptes rendus d'activités au concédant 2016 - Avenant - Approbation

#### Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

- approuve les comptes rendus annuels d'activités pour l'année 2016 de la Société Publique Locale Nantes Métropole Aménagement qui lui ont été présentées en application de l'article L300-5 II 3° du code de l'urbanismé pour les opérations d'aménagement suivantes:
  - Désiré Colombe,
  - Bout des Landes-Bruyères,
  - Vallon des Dervallières,
  - Secteur Boucherie /Orléans,
  - Projet de renouvellement urbain La Bottière,
  - Joliot Curie Clos Toreau,
  - Tivoli- Moutonnerie.
- approuve l'avenant n°3, ci-annexé, à la concession d'aménagement du projet de renouvellement urbain La Bottière à conclure avec Nantes Métropole Aménagement,
- 3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## 45 - Affectation du Résultat des budgets Ville et Fossoyage - Approbation

Le Conseil délibère et,

- 1. affecte les résultats du budget principal Ville et du budget annexe du Fossoyage, tels qu'indiqués ci-dessus,
- 2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération. (14 abstentions).

## 46 - Décision Modificative 2017 n° 1 (Budget supplémentaire) et dispositions diverses à caractère budgétaire et financier – Approbation

#### Le Conseil délibère et,

- approuve l'ensemble des modifications budgétaires du Budget Ville (budget principal et budget annexe du Fossoyage).
- approuve les propositions des jurys des CLAP tels qu'exposés ci-dessus et autorise les versements des subventions et bourses afférentes,
- autorise le versement des subventions aux associations d'anciens combattants détaillées dans le tableau ci-joint pour un montant total de 29 115 €,
- approuve le versement d'une subvention de 3 050 € à l'association de l'Amicale des retraités de la Mairie de Nantes et de la Communauté Urbaine dans le cadre du maintien des liens d'amitié et de solidarité,
- autorise le versement, pour l'année 2017, d'une subvention de 1 094,12 € dans le cadre du dispositif national Téléphone Grave Danger,
- accorde son soutien à l'association « Emulsions » avec une subvention de 2 000 € dans le cadre de l'exposition « femmes au travail »,
- accorde son soutien à l'association « Les Utiopiafs » avec une subvention de 1 000 € dans le cadre de leurs actions de soutien sur le parcours éducatif des enfants en situation de handicap,
- 8. attribue une subvention d'un montant de 5 798 € à l'Ecole Diwan de Nantes pour la mise en place d'activités périscolaires,
- propose de verser une subvention de fonctionnement de 800 € pour l'année scolaire 2016-2017 au Soutien de l'union Départementale des Délégués de l'Education Nationale (DDEN) pour ses actions de soutien de l'enfant à l'école et autour de l'école.
- 10. approuve le versement d'une subvention d'un montant de 1 400 € à l'Association Virus d'Intérêt Artistique dans le cadre de sa prise en charge des frais de fonctionnement liés à son déménagement dans l'ancien Lycée Leloup Bouhier,
- 11. approuve le versement d'une subvention de 1 841 € à la CCI Nantes St-Nazaire dans le cadre du maintien du dispositif d'évaluation de comptages piétons en centre ville et autorise la signature de la convention ci-jointe,
- accorde à la CCI Nantes St-Nazaire une subvention d'un montant de 3 600 € dans le cadre de l'organisation de l'événement « Nantes VisioCommerce » du 29 juin 2017 et autorise la signature de la convention afférente ci-jointe,
- 13. approuve l'attribution à Plein Centre d'une subvention de 77 000 € afin de l'aider dans la mise en œuvre de son programme d'actions annuel pour 2017 et autorise la signature de la convention ci-jointe,
- 14. approuve les annulations, réductions et ajustements de subventions versées ou à verser aux différentes associations intervenant dans les écoles tels que précisés ci-dessus, et autorise la signature de l'avenant à la convention ci-jointe,
- 15. fixe, dans la limite de 1,5 %, la majoration des tarifs des services publics à caractère administratif, à compter du 1er janvier 2018,
- 16. approuve les dispositions et tarifs applicables pour la taxe locale sur la publicité extérieure en 2018,
- 17. approuve les nouveaux tarifs des équipements sportifs mis à disposition des lycées publics et privés et à leurs associations sportives, et la signature des avenants joints à cet effet,

- 18. approuve la mise à jour des tarifs des équipements sportifs proposés en annexe, pour une application en septembre 2017,
- approuve le maintien de la tarification de la saison 2016-2017 des accueils de loisirs et des séjours vacances jusqu'au 31 décembre 2017,
- approuve le tarif d'un emplacement dans le Rue des Ateliers, lors de la Folie des Plantes, et autorise la signature de la convention de partenariat avec l'association Les Ecossolies pour la gestion du village solidaire,
- 21. autorise la signature des conventions ci-jointes concernant les Association Petits Débrouillards et Loisirs Pluriel pour leurs mises à jour concernant leurs adresses et leurs numéros de SIRET,
- 22. propose le remboursement des frais avancés d'un montant de 27 € à M. PENGAM Mickaël pour l'accès au 44 true Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême,
- 23. approuve le versement d'un montant de 9 007 € au titre de la régularisation des heures syndicales du COS pour l'année 2015,
- 24. propose d'autoriser la signature de l'avenant à la convention ci-joint portant intégration de Vilogia et Aiguillon Construction dans le cadre du droit des bailleurs sociaux cité ci-dessus,
- 25. approuve le versement d'un montant de 430 € par cession contenue dans le « Pack formation » entre les associations La Croix Blanche de Loire-Atlantique et Avenir Santé et autorise la signature de l'avenant n°1 joint à la délibération qui propose l'augmentation de 10 packs de formations supplémentaire,
- 26. accuse réception d'un montant de 7 973 € TTC par le Conseil Régional des Pays de la Loire à la Ville de Nantes dans le cadre de la convention « Fonds Régional d'Etudes Stratégiques » (FRES) signée en 2014,
- 27. propose le paiement des infractions citées ci-dessus.
- approuve les conditions de reversement de la subvention européenne UIA reçue par la Ville de Nantes au profit du CCAS dans le cadre du Projets 5Ponts,
- 29. autorise la modification du contrat de délégation de service public du Centre de Loisirs du Petit Port,
- 30. autorise les ajustements du règlement de fonctionnement des multi-accueils petite enfance municipaux joint en annexe,
- approuve les conventions de fonctionnement jointes en annexe entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) permettant de percevoir la prestation de service unique (PSU) pour les 23 multi-accueils petite enfance municipaux,
- 32. approuve la signature de la convention permettant l'accès au service extranet de la MSA Loire-Atlantique Vendée,
- annule les crédits disponibles de l'association « Les Ptits Loup » et les accorde à la mutuelle « Harmonie Santé & Service Grand Ouest ».
- 34. émet un avis favorable à la demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse formulée par Mme Delhommeau Angélique, régisseur de la régie de recettes Bibliothèque Ecole des Beaux-Arts et accorde au régisseur un sursis de versement jusqu'à la notification de la décision, par le Directeur des Finances Publiques statuant sur cette demande,
- 35. approuve l'avenant à la convention avec Mobilis qui annule le montant de la participation financière de la Ville de Nantes,
- décide de se prononcer favorablement sur les remises gracieuses de frais d'enlèvement de fourrière automobile tels que présentées ci-dessus,
- 37. accepte de réduire, d'annuler ou de rembourser les différents titres de recettes émis à l'encontre des personnes individuelles ou des associations citées ci-dessus,
- 38. accepte de prononcer en non valeur l'ensemble des créances irrécouvrables présentées et d'en donner en décharge au Comptable municipal à hauteur de 59 301,59 €.
- 39. approuve les échéances éteintes transmises par le Comptable municipal pour un montant de 20 066,12 €,
- autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(14 abstentions).

## 47 - Election des sénateurs - Désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants

Le Conseil désigne ses délégués et leurs suppléants, conformément au procès-verbal de l'élection du 30 juin. (Affiché le 30 juin 2017 et transmis en Préfecture le 3 juillet 2017).

Le registre des délibérations est à la disposition du public au Service du Conseil et des Assemblées - porte A 217.

La Secrétaire de Séance,

Catherine CHOQUET